FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

MINISTÈRE
DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Fédération délégataire du ministère des Sports

Doctrine sanitaire et pédagogique de la FFCK

Plan de reprise du canoë- kayak et des sports de pagaie

Préconisations applicables du 11 mai 2020

(sauf disposition départementale moins favorable)

au 2 juin 2020

11.05

Mesures de reprise de la FFCK

- Ce document présente les mesures sanitaires recommandées par la FFCK dans le cadre du déconfinement, afin de favoriser un retour à la pratique dans un cadre sécuritaire et sanitaire respecté.
- **Ces mesures sont valables dès lors que le décret relatif à la fermeture des établissements d'APS et les arrêtés préfectoraux d'interdiction de la navigation seront levés, en accord avec les collectivités locales.**
- Elles s'appliqueront dans le respect du plan de déconfinement défini par le gouvernement et des autorisations et leurs adaptations définies par les autorités territoriales et locales.
- Ce document sera mis à jour selon l'évolution des restrictions sanitaires nationales.
- Les recommandations sont à adapter selon les mesures départementales ou locales spécifiques (classement vert / rouge des départements).

Champs d’action de cette doctrine

Terrains de jeu

Plans d’eau intérieurs

Rivières

Lacs

Mer

Espaces d’eau vive

Pratiques concernées

Canoë, kayak

Stand up paddle

Rafting et autres pratiques en eau vive

Hydrospeed

Canoraft

Pratiques connexes des clubs et bases de la FFCK

Synthèse des principales mesures FFCK

Responsabilité, lucidité et exemplarité

4

Distanciation physique

1m entre chaque personne, 4m² par personne y compris sur l'eau

Pratique associative en embarcations individuelles

Techniques de navigation et de sécurité adaptées

Niveau technique des personnes permettant la maîtrise de cette distanciation physique

Application gestes barrières

Masque porté en dehors de la pratique

Pas d'accès aux vestiaires et aux douches intérieures

Points de lavage, gels hydroalcooliques

Limitation brassage des individus

Signalétique du site « ad'hoc »

Limitation de transports en commun

Pas de croisement adhérents / non adhérents

Just paddle ! : limiter la presence au temps de navigation

Nettoyage / désinfection des matériels et locaux

Attribution individuelle de matériel aux adhérents

Protocole de nettoyage / désinfection

Désinfection matériel entre chaque prêt

Information et communication

Affichage dans la structure

Information des adhérents et des pratiquants

Tenue de registres de traçabilité

Formation des encadrants bénévoles et professionnels

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Phasage de reprise et mesures globales

Les mesures transversales s'appliquant à l'ensemble de l'activité

Variations possibles des durées de chaque phase selon la situation locale

Avant l'accueil des pratiquants* (phase 1) : encadrants professionnels et bénévoles (nettoyage, remise à niveau, réathlétisation, vérification des parcours et des EPI)

Et dans la limite des autorisations locales d'accès aux sites

Phase 2 : **dès le 11 mai**, pratique individuelle, dont les sportifs de haut niveau

Phase 3 : **dès que les conditions de cette doctrine sont réunies**, pratique en groupes limités

Activités associatives

Activités commerciales et touristiques

**Possible avant le 11 mai pour les professionnels, avec attestation de sortie*

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Une reprise en 2 phases pour les bases à activités touristiques

Phase 1 : encadrants professionnels (remise à niveau, réathlétisation, vérification des parcours et des EPI)

Phase 2 : dès le 11 mai, reprise progressive en respectant les règles gouvernementales et préfectorales en vigueur

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Les principes généraux de la reprise

Limitation du temps de présence dans la structure et de l'accès aux bâtiments

« ***Just paddle*** *!* »

4m² par personne

Port du masque dans l'ensemble de la structure, en dehors des temps de pratique

Equipement en savon des points de lavage de mains, conseils lavage (gel hydroalcoolique, papiers, sacs poubelles), poubelles

Nettoyage et désinfection des locaux et des sanitaires au moins 1 fois par jours et des véhicules et du matériel après chaque utilisation

Reprise progressive et modérée de l'activité des pratiquants après 2 mois d'arrêt

Pas de partage de bouteille d'eau, de nourriture, de vêtements etc..

Tenue de registre recensant les personnes accueillies

Mise en place / mise à jour du DUER *(document unique d'évaluation des risques, disponible sur l'espace Covid-19 du site internet de la FFCK*)

Sauf mention particulière, ces mesures transversales s'appliquent aux personnes en situation de handicap

Mesures spécifiques de la FFCK

Préconisations de la FFCK, selon 5 grandes thématiques :

- Accueil
- Locaux et sites de pratique
- Matériel
- Encadrement
- Transport

Organiser la reprise avant le retour des pratiquants

La check-list

- La reprise de l'activité : une obligation de moyens pour les dirigeants
- Vérification des Equipements de Protection Individuels *(registre EPI)*
- Reprise de l'activité par les cadres professionnels et bénévoles
- Vérification des parcours autorisés pendant la phase de reprise, choisis dans une perspective de limitation des risques
- Préparation des flux et de la signalétique et marquage appropriés
- Vérification / adaptation du règlement intérieur

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Accueil des pratiquants

TOUTE PERSONNE AYANT UN SYMPTÔME OU EN CONTACT AVEC UN MALADE NE DOIT PAS VENIR

APRÈS AVOIR ÉTÉ MALADE, DEMANDER L'AVIS À SON MÉDECIN TRAITANT POUR UNE REPRISE D'ACTIVITÉ

AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DU PUBLIC (PLEXIGLASS, DISTANCE …)

PAS D'ACCOMPAGNATEUR, SAUF HANDIKAYAK

LIMITATION DES CONTACTS LORS DE LA PRÉSENTATION DES PIÈCES PERSONNELLES

SIGNALÉTIQUE SPÉCIFIQUE DISTANCIATION PHYSIQUE

FAVORISER L'UTILISATION DE STYLOS PERSONNELS OU DÉSINFECTER APRÈS UTILISATION

ACTIVITÉS DE BAR ET RESTAURATION UNIQUEMENT EN MODE "DRIVE"

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Locaux et sites de pratique

LIMITER L'ACCÈS À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

LIMITER LES RISQUES EN PRIVILÉGIANT LES PARCOURS SÉCURISÉS, RECONNUS, PEU ACCIDENTOGÈNES

ZONES SPÉCIFIQUES ET SIGNALÉTIQUE ÉVITANT LES CROISEMENT DES PERSONNES

PAS DE VESTIAIRE COLLECTIF : INCITATION A VENIR EN TENUE OU CABINES INDIVIDUELLES

PORTES OUVERTES POUR LIMITER LEUR MANIPULATION ET AÉRATION

CRÉATION D'UNE ZONE DE DÉSINFECTION SOUS LA RESPONSABILITÉ DE PERSONNES IDENTIFIÉES, SI POSSIBLE FORMÉES

PAS D'ACCÈS AUX DOUCHES INTÉRIEURES

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Structures littorales et accès à la mer

- Vérifier la réglementation locale et préfectorale en période de Covid-19
- Respecter le concept de plage dynamique, en se limitant au droit de passage. ***Just paddle*** *!*
- Afficher un bulletin météo et/ou des informations de marées complètes, visibles de l'extérieur et de sources officielles (Météo France, bulletin marine expertisé, Shom)
- Définir les zones d'embarquement habituelles et afficher pour être visible de l'extérieur
- Respecter les mesures de distanciations physiques et de gestes barrières en maintenant un bateau d'écart entre chaque participant

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Matériel

Organisation d'une attribution d'équipement individuel (pagaie, gilet, bateau) à chaque adhérent autorisé à pratiquer

Lorsque c'est possible, pour les adhérents, venir et repartir avec pagaie, gilet, …

Prévoir un protocole de nettoyage du matériel de prêt entre chaque personne

Embarcations individuelles

Embarcation commune autorisée pour les familles et groupes constitués*

Auto-équipement des pratiquants : affichage, étiquetage et rangement adaptés

*Groupe constitué : personnes arrivant ensemble sur le site de pratique

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Encadrement

SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE CONTAGIOSITÉ POUR LES SALARIÉS, ET AUTANT QUE POSSIBLE POUR LES ENCADRANTS BÉNÉVOLES

PROGRAMMER LES TEMPS DE NETTOYAGE ENTRE CHAQUE SÉANCE / CRÉNEAU / TEMPS D'ACCUEIL PUBLIC

SÉPARER LES CRÉNEAUX DES ADHÉRENTS ET NON ADHÉRENTS

RESPECTER LA PROGRESSIVITÉ ET LIMITATION D'INTENSITÉ DES CONTENUS PÉDAGOGIQUES

CHOISIR DES PARCOURS NON ACCIDENTOGÈNES

Transports, navettes

FAVORISER LE TRANSPORT INDIVIDUEL ET L'ORGANISATION DES NAVETTES PAR LES PRATIQUANTS EUX-MÊMES

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS UN TRANSPORT ORGANISÉ PAR LA STRUCTURE

EN CAS DE BESOIN DE NAVETTE, APPLICATION DISTANCIATION PHYSIQUE POUR INDIVIDUELS

PAS DE PASSAGER PRATIQUANT À CÔTÉ DU CONDUCTEUR

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION RÉGULIERS DES VÉHICULES

Adaptation des mesures aux 3 types de pratiques

- Pratiques individuelles
- Pratique en groupes limités
- Activités touristiques et commerciales

Informations spécifiques à prendre en compte

Recommandations de nettoyage des équipements

Le virus a une durée de vie sur une surface sèche de 24 h et de 4 à 5 jours sur une surface mouillée

TISSUS

60°C EN MACHINE OU AU NETTOYEUR HAUTE PRESSION

MANCHES DE PAGAIE ET EMBARCATIONS

PRODUITS VIRUCIDES

GILETS DE SÉCURITÉ : DÉSINFECTION

OU

ROTATION SUR 6 JOURS

LOCAUX : PRODUITS VIRUCIDES

PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

PRODUITS VIRUCIDES :

NORME NF 14476

OU

JAVEL 1 LITRE D'EAU DE JAVEL À 2,6 % + 4 LITRES D'EAU FROIDE

EAU DE JAVEL :

VÉRIFIER LA COMPATIBILITÉ AVEC LA NATURE DE LA SURFACE

NE PAS MÉLANGER AVEC DES PRODUITS AUTRES QUE DE L'EAU

RINCER

PRIVILÉGIER LES SOLUTIONS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Pratique individuelle

- Les pratiquants autonomes qui ont accès au club sont sous la responsabilité des dirigeants de la structure (voir conditions d'accès dans le règlement intérieur)
- En club, la pratique individuelle est totalement déconseillée en-deçà d'un niveau évalué à la Pagaie Couleur Bleue
- Privilégier la pratique à plusieurs « avec distanciation physique »
- La reprise de la pratique individuelle après 2 mois d'arrêt doit être adaptée au niveau des pratiquants
- Organiser la pratique individuelle en préservant 4m² par personne
- Nettoyer et ranger son matériel selon les règles sanitaires appliquées dans la structure
- Privilégier la conservation de la pagaie, des EPI et des vêtements par les pratiquants
- Pour les pratiquants hors structure, privilégier les points d'embarquement des clubs, bases et équipements nautiques et la pratique à plusieurs dans le respects de la distanciation
- Les pratiquants en situation de handicap ne font pas l'objet de préconisations spécifiques, s'ils sont en mesure de pratiquer avec ou sans aide pour l'accès à l'eau et la navigation

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Pratique en groupes limités

- Adaptation des conditions de pratique selon les niveaux des pratiquants afin de garantir les mesures de distanciation physique : 4m² par personne
- Embarcations individuelles
- Limitée à des personnes disposant a minima du niveau évalué à la Pagaie Jaune (maîtriser sa direction et nager au bord avec son matériel)
- Pratique organisée par des créneaux horaires définis, permettant de réguler les flux
- Aucun contact direct ou indirect entre les participants (ballons et autres objets partagés proscrits)
- En mer et en eau calme, favoriser la navigation de front
- En eau vive, naviguer en évitant les regroupements proches tout en limitant l'étalement du groupe
- Doubler la distanciation physique face au vent

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Activités touristiques et commerciales

- Privilégier la réservation et le paiement en amont de la prestation
- Pratique sur des parcours reconnus, définis par le responsable de la structure et d'un niveau adapté aux participants
- Appliquer la distanciation physique entre les personnes et les embarcations, en échelonnant les départs : 4m² par personne
- Embarcations individuelles, et biplaces pour des binômes appartenant à des groupes constitués à leur arrivée dans l'établissement
- Favoriser l'auto-équipement par les pratiquants grâce à un affichage et un étiquetage adaptés
- Affichage spécifique à l'organisation de l'activité de location (document mutualisé FFCK-FNLPCK*)
- Après la séance, faire déposer par les pratiquants leur matériel dans une zone de désinfection dédiée
- Nettoyer les équipements et matériels après chaque utilisation

**FNLPCK : Fédération nationale des loueurs professionnels de canoë-kayak*

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Votre fédération vous soutient

Les mesures d'accompagnement

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Mise à disposition de 2 affiches

Site Internet https://www.ffck.org/2020/05/04/reprise-de-nos-activites

Affiche pratiquants

Affiche structure

FFCK Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Modèles de registres

Objectif :

Traçabilité des activités et sécurisation de la pratique dans votre structure

La FFCK vous propose deux modèles de registres :

+ *Registre de recensement des mesures sanitaires appliquées dans la structure : DUER*

+ *Registre de recensement des personnes accueillies*

Excel FFCK

Fichier proposé par la FFCK

OU

Web app (juin 2020)

Dispositif d'accompagnement régional et national

Un dispositif territorialisé à vos côtés :

- Accompagnement des clubs et bases dans la gestion du déconfinement :
  - ↪ *Emploi*
  - ↪ *Trésorerie et finances*
  - ↪ *Application des mesures sanitaires*
  - ↪ *Adaptation de l'organisation de la pratique*
- Une cellule régionale pilotée par le comité régional de canoë-kayak (voir contacts diapo suivante)
- Une coordination et un support assurés par la cellule nationale d'accompagnement de la FFCK

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie
CLUB

Contacts des conseillers techniques régionaux (CTR)

Auvergne Rhône-Alpes	BROSSAT	Laurent	**lbrossat@ffck.org**
Bourgogne Franche- Comté	MASSON MOMOT	Patrick Frédéric	**pmasson@ffck.org** **fmomot@ffck.org**
Bretagne	CASTRYCK DUCOURET RICHER	Frédéric Antoine Camille	**fcastryck@ffck.org** **aducouret@ffck.org** **cricher@ffck.org**
Centre-Val de Loire	GASTINEAU	Nathalie	**ngastineau@ffck.org**
Grand-Est	BAUDU BOIVIN	Etienne Jean Christophe	**ebaudu@ffck.org** **jcboivin@ffck.org**
Hauts-de-France	GOUBEL PARGUEL	Mathieu Nicolas	**mgoubel@ffck.org** **nparguel@ffck.org**
Ile-de-France	BRUGVIN TESTER	Emmanuel Sébastien	**ebrugvin@ffck.org** **stester@ffck.org**
Normandie	DELATTRE	Lorie	**ldelattre@ffck.org**
Nouvelle-Aquitaine	AGULHON DELAUNAY LEBLOND	Marianne Thibaud Cyril	**magulhon@ffck.org** **tdelaunay@ffck.org** **cleblond@ffck.org**
Occitanie	BERNARDEAU BIAU ROOS	David Éric Pierre	**dbernardeau@ffck.org** **ebiau@ffck.org** **proos@ffck.org**
Pays de la Loire	BOIVIN	Olivier	**oboivin@ffck.org**
Guadeloupe	TANTON	Olivier	**otanton@gmail.com**
Autres territoires outre-mer	BOIVIN	Olivier	**oboivin@ffck.org**

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Employeurs
Fiche du ministère du travail

<= Lien de téléchargement

Produits spécifiques crise sanitaire

Partenariat avec CERAMIQ :

Masques grand public

Centralisation des commandes par l'E-shop ou achat direct sur le site de Ceramiq : https://www.ceramiq-wear.com/fr/

En pharmacie : gel hydroalcoolique (souvent sur commande)

Produits désinfectants répondant à la norme NF 14476

Eau de javel diluée

Lingettes désinfectantes

Bactopin

Bactereless (en cours de demande d'homologation => fin mai 2020)

E-shop FFCK

Référencement en cours des produts spécifiques.

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Réfléxions portées par la FFCK

préparation de la période suivante, à partir de juin 2020

- Doctrine sur le franchissement des plages pour l'accès à la mer : une nécessité qui s'inscrit dans le respect des règles sanitaires nationales
- Travail sur les conditions de reprise de l'activité des sports d'eau vive, notamment du raft avec les organisateurs de ces activités
- Travail sur les conditions de reprise des activités scolaires avec les acteurs concernés

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Informations « Reprise » actualisées sur le site internet de la FFCK :

https://www.ffck.org/2020/05/04/reprise-de-nos-activites

Des liens pour aller plus loin

- Protection des salariés : site du Ministère du travail
- Masques grand public : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/masques-grand-public
- Adaptation des pratiques sportives : site du Ministère des sports
- Doctrine de reprise scolaire : site du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie